



**REPUBLIQUE DU BURUNDI
ASSEMBLEE NATIONALE**

**DISCOURS DU PREMIER VICE-PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE
NATIONALE, HONORABLE SABINE NTAKARUTIMANA, A
L'OCCASION DE LA CLOTURE DE LA SESSION PARLEMENTAIRE
ORDINAIRE D'AOUT 2023**

Bujumbura, le 31 octobre 2023

- **Mana Uhoraho ;**
- **Honorable Deuxième Vice-Président de l'Assemblée nationale ;**
- **Honorables Députés ;**
- **Madame l'Ombudsman ;**
- **Monsieur le Président de la Cour Suprême ;**
- **Monsieur le Président de la Cour Constitutionnelle ;**
- **Mesdames et Messieurs les Membres du Gouvernement ;**
- **Monsieur le Procureur Général de la République ;**
- **Monsieur le Maire de la ville de Bujumbura ;**
- **Mesdames et Messieurs les hauts cadres de l'Assemblée nationale ;**
- **Excellences, Mesdames et Messieurs les membres du Corps diplomatique et consulaire accrédités au Burundi ;**
- **Mesdames et Messieurs les représentants des organisations internationales ;**
- **Mesdames et Messieurs les Membres des Corps de Défense et de Sécurité ;**
- **Madame le Président de la Cour des Comptes ;**
- **Monsieur le Président de la Cour Spéciale des Terres et Autres Biens ;**
- **Mesdames et Messieurs les représentants des Commissions et Conseils nationaux spécialisés ;**
- **Monsieur le Président du Forum permanent des partis politiques ;**
- **Mesdames et Messieurs les représentants des formations politiques agréées ;**
- **Messieurs les représentants des confessions religieuses ;**
- **Mesdames et Messieurs les représentants des organisations de la société civile ;**
- **Distingués Invités ; Tout Protocole Observé ;**
- **Mesdames, Messieurs ;**

1. Remercions tout d'abord Dieu notre Seigneur Tout-Puissant, qui ne cesse de nous fortifier afin de poursuivre la réalisation de nos missions respectives.
2. Nous voici réunis pour procéder à la clôture des travaux de la session parlementaire ordinaire d'août 2023. Au nom du Président de l'Assemblée nationale en déplacement pour une mission de travail à l'étranger et en notre nom propre, permettez-nous de vous souhaiter

la bienvenue et de vous remercier très sincèrement pour avoir bien accepté de rehausser de votre présence cette cérémonie.

3. Votre présence parmi nous nous reconforte, car elle témoigne de l'intérêt que vous portez aux missions de notre Institution parlementaire.
4. Nous profitons de cette opportunité qui nous est offerte pour vous féliciter, Honorables Députés, pour votre sens de responsabilité et votre dévouement qui ont permis à l'Assemblée nationale d'enregistrer beaucoup de succès au cours de cette session qui vient de durer trois mois.

- **Honorables Députés ;**
- **Distingués invités ;**
- **Mesdames, Messieurs ;**

5. Comme il est de coutume, la cérémonie de clôture de la session est une occasion de revenir sur les activités accomplies par l'Assemblée nationale en ce qui concerne le vote des lois, le contrôle de l'action gouvernementale, la représentation du peuple et la diplomatie parlementaire.
6. **S'agissant du vote des lois**, l'Assemblée nationale a analysé et adopté les projets de lois suivants :
 - i. Le projet de loi portant ratification par la République du Burundi de l'Accord entre le Gouvernement de la République du Burundi et le Gouvernement de la République des Maldives sur l'exemption de visas pour les ressortissants des deux pays respectifs;
 - ii. Le projet de loi portant ratification par la République du Burundi de l'Accord entre le Gouvernement de l'Etat du Qatar et le Gouvernement de la République du Burundi concernant la réglementation de l'emploi des travailleurs burundais dans l'Etat du Qatar ;
 - iii. Le projet de loi portant ratification par la République du Burundi d'un accord-cadre sur la coopération dans le bassin du fleuve Nil ;
 - iv. Le projet de loi portant ratification par la République du Burundi de l'Accord de Coopération militaire et technique entre

- le Gouvernement de la Fédération de Russie et le Gouvernement de la République du Burundi ;
- v. Le projet de loi portant ratification par la République du Burundi de la convention sur les privilèges et immunités du Fonds mondial de lutte contre le Sida, la tuberculose et le paludisme et ;
 - vi. Le projet de loi portant Code des communications électroniques et postales.
7. L'Assemblée nationale a aussi analysé et adopté les amendements du Sénat relatifs à **cinq (05)** des projets de loi que nous venons de citer ci-haut.
 8. En outre, l'Assemblée nationale a également analysé et adopté, en seconde lecture, le projet de loi organique portant modification de la loi n° 1/08 du 17 mars 2005 portant code de l'organisation et de la compétence judiciaires.
 - **Honorables Députés ;**
 - **Distingués invités ;**
 - **Mesdames, Messieurs ;**
 9. **Sur le plan du contrôle de l'action gouvernementale,** l'Assemblée nationale a reçu, en séances plénières, les réponses aux questions orales avec débat adressées aux membres du Gouvernement.
 10. Ainsi, le Ministre de l'éducation nationale et de la recherche scientifique a répondu aux préoccupations des Députés par rapport à l'étape franchie quant à l'harmonisation des programmes de l'enseignement avec les priorités nationales, notamment en ce qui concerne le domaine minier. Bien plus, il est revenu pour répondre aux questions orales relatives au rapport d'audit de capacité de gestion budgétaire dudit ministère produit par la Cour des comptes pour la période de 2019/2020 à 2022/2023.
 11. Le Ministre du commerce, du transport, de l'industrie et du tourisme a aussi répondu aux questions orales relatives à la pénurie et à la flambée des prix des produits de première nécessité tels que le sucre, le carburant ainsi que le ciment.
 12. Le Ministre de la santé publique et de la lutte contre le Sida est venu donner des éclaircissements sur les rapports définitifs d'audit de la performance des hôpitaux de Musinga, Muramvya,

Cibitoke et Rumonge, produits par la Cour des comptes en janvier 2023, de même que sur la fuite des cerveaux des médecins burundais.

13. Le Ministre de l'intérieur, du développement communautaire et de la sécurité publique quant à lui, est venu répondre aux questions des Députés en rapport avec le rapport définitif d'audit de la performance de la commune Giheta, produit par la Cour des comptes en janvier 2023.
14. Le Ministre de l'environnement, de l'agriculture et de l'élevage de son côté, est venu donner des éclaircissements sur le rapport d'audit de capacité de gestion budgétaire dudit ministère produit par la Cour des comptes pour la période de 2019/2020 à 2022/2023.
15. Le Ministre des finances, du budget et de la planification économique est venu lui aussi, répondre aux questions des Honorables Députés sur le rapport de performance et d'exécution budgétaire pour le deuxième et le troisième trimestre, exercice 2022-2023, produit par la Cour des comptes.
16. En outre, deux commissions permanentes de l'Assemblée nationale, l'une ayant dans ses attributions l'agriculture et l'autre les affaires sociales, ont initié une descente en Mairie de Bujumbura. L'objectif était d'évaluer que la loi portant système national de normalisation, métrologie, assurance de la qualité et essais ainsi que celle portant réglementation de l'exercice de la pharmacie et du médicament à usage humain sont mises en application.
17. Enfin, quatre nouveaux membres du Gouvernement, nouvellement nommés, ont prêté serment devant Son Excellence Monsieur le Président de la République du Burundi et le Parlement réuni en Congrès, ici à l'hémicycle de Kigobe.
18. Par ailleurs, le Parlement réuni en Congrès, a suivi la présentation de deux rapports du Gouvernement. L'un était relatif à la mise en œuvre du Plan d'actions du Gouvernement pour le deuxième semestre de l'exercice budgétaire 2022-2023, tandis que l'autre était relatif aux principales actions du plan de travail et budget annuel du Gouvernement exercice 2023-2024.
19. De plus, le Parlement s'est réuni en congrès pour suivre la présentation du rapport d'étape de la Commission vérité et réconciliation (CVR). Cette activité a été sanctionnée par une déclaration solennelle du Parlement.

- **Honorables Députés ;**
- **Distingués invités ;**

▪ **Mesdames, Messieurs ;**

20. **Sur le plan de la représentation du peuple**, plusieurs descentes sur terrain ont été organisées dans l'objectif d'écouter et de soutenir la population dans ses activités quotidiennes.
21. Les Membres du Bureau de l'Assemblée nationale se sont rendus dans les provinces de Bubanza, Bujumbura, la Mairie de Bujumbura, Cankuzo, Cibitoke, Kayanza, Karusi, Kirundo et Muramvya.
22. En leur compagnie, différentes activités ont été organisées durant les travaux de développement communautaire. Ces derniers consistaient essentiellement à la collecte des moellons, aux curages des caniveaux, aux mélanges du béton pour les colonnes et les chaînages, ainsi qu'à l'ouverture des bureaux des chefs collinaires construits durant des travaux similaires par la population elle-même.
23. Au cours de ces travaux, la population a été conscientisée sur la sauvegarde de la paix et de la sécurité, la plantation des arbres agro-forestiers, le changement climatique, la scolarisation des enfants, la lutte contre la fraude, et le nouveau découpage territorial du pays. Sur ce dernier point, les Membres du Bureau de l'Assemblée nationale ont participé aux premières rencontres des ressortissants des futures provinces.
24. L'Assemblée nationale n'a pas oublié de venir en aide aux démunis en leur octroyant une aide constituée de vivres et non-vivres ainsi que du matériel scolaire.
25. Par ailleurs, les Députés se sont associés à la population dans diverses croisades de prière de même que pour différentes célébrations nationales. Ici on peut citer la commémoration du 62^{ème} anniversaire de l'assassinat du Prince Louis RWAGASORE, Héros de l'indépendance du Burundi, la commémoration du 30^{ème} anniversaire de l'assassinat du Héros de la démocratie, le Président Melchior NDADAYE, la journée de la solidarité locale, la fête communale, ainsi que le festival national de la culture.
26. Les membres de la société coopérative des Députés et du personnel de l'Assemblée nationale (SOCODEPAN) se sont réunis en assemblée générale extraordinaire, afin d'évaluer l'étape franchie par rapport aux objectifs fixés d'agropastoralisme. La séance était rehaussée par le Président de l'Assemblée nationale, Très Honorable Gelase Daniel NDABIRABE.

27. D'une manière générale, la production a été bonne. La coopérative compte diversifier ses cultures en se présentant comme multiplicateur des semences de pommes de terre. Nous profitons d'ailleurs de cette occasion pour interpeller la population burundaise à suivre cet exemple qui ne vise au final qu'à augmenter la production.
28. Le Bureau de l'Assemblée nationale a également animé une réunion d'information sur la nouvelle structure administrative de cette Institution, à l'endroit du personnel.
29. **Sur le plan de la coopération interparlementaire**, des délégations de notre institution ont participé notamment à la 147^{ème} Assemblée de l'Union interparlementaire (UIP) et à ses réunions connexes tenues en Angola, à diverses réunions statutaires du Forum des Parlements de la Conférence internationale sur la région des grands lacs (FP-CIRGL) organisées en Ouganda et en Tanzanie, à la 9^{ème} conférence mondiale des jeunes parlementaires de l'Union interparlementaire (UIP) qui a eu lieu au Vietnam, à la mission d'information parlementaire sur le conflit armé dans l'Est de la République Démocratique du Congo organisée au Rwanda et à des Conférences parlementaires régionales du Parlement panafricain (PAP) tenues au Tchad et en Ethiopie.
30. L'Assemblée nationale n'a pas manqué de prendre part, par vidéoconférence, à des séances d'informations et de partage de connaissances organisées par l'Union interparlementaire (UIP).

- **Honorables Deuxième Vice-Président de l'Assemblée nationale ;**
- **Honorables Députés ;**
- **Distingués Invités ;**
- **Mesdames, Messieurs ;**

31. Le nouveau découpage territorial du pays est passé de 18 à 5 provinces. Une décision qui a été prise dans le but d'optimiser l'efficacité de l'administration publique et de faciliter la mise en place de politiques publiques cohérentes et adaptées aux besoins locaux.
32. L'Assemblée nationale félicite le Gouvernement pour cette action et lance un appel à toute la population de prendre connaissance de la nouvelle organisation territoriale et de s'impliquer activement dans la mise en œuvre des politiques publiques qui en découleront pour le bien-être de tous les citoyens.

33. En outre, l'Assemblée nationale est fière de l'élection du Burundi comme membre du Conseil des droits de l'homme (CDH) pour la période 2024-2026. Cette élection constitue une reconnaissance de l'engagement du Burundi pour la promotion et la protection des droits de l'homme, qui dépendent en fin de compte du système juridique mis en place.
34. L'Assemblée nationale ne doute pas qu'une justice équitable et indépendante est un préalable à la paix et au développement socioéconomique. C'est aussi un combat qui ne doit jamais s'arrêter si nous voulons éviter l'impunité dans le pays, car des cas de corruption et d'injustice subsistent malheureusement.
35. L'Assemblée nationale déplore cette situation et appelle tout un chacun à faire siennes les valeurs d'intégrité et de patriotisme afin d'œuvrer toujours pour l'intérêt et le bien-être de toute la population.
36. De plus, elle rappelle aux leaders d'être des porte-flambeaux dans la mise en application des projets et programmes nationaux, à être de bons modèles en tout et à avoir des objectifs spécifiques bien définis qui conduisent les citoyens dont ils sont responsable à la vision du Burundi, pays émergent en 2040 et pays développé en 2060.

- **Honorables Deuxième Vice-Président de l'Assemblée nationale ;**
- **Excellence Madame l'Ombudsman du Burundi ;**
- **Honorables Députés ;**
- **Distingués invités ;**
- **Mesdames, Messieurs ;**

37. Avant de terminer notre allocution, l'Assemblée nationale se réjouit que la paix et la sécurité règnent sur tout le territoire national du pays et interpelle chaque citoyen à les préserver.
38. En effet, la paix et la sécurité n'incombent pas seulement aux forces de défense et de sécurité mais, elles demandent le renforcement et la revitalisation de la quadrilogie.
39. Nous ne saurions terminer notre allocution sans exprimer notre profonde reconnaissance à tous les partenaires nationaux, régionaux et internationaux de l'Assemblée nationale pour leur appui permanent et pertinent durant toute cette session parlementaire ordinaire d'août 2023.

40. Nous souhaitons aux Honorables Députés de bonnes vacances parlementaires, qu'elles soient pour vous des moments de détente mais surtout qu'elles vous permettent d'être plus proches de la population dans les activités quotidiennes.
41. C'est sur ces mots que nous déclarons clos les travaux de la session parlementaire ordinaire d'août 2023.

Nous vous remercions et vous souhaitons une excellente journée.